

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture et de la  
Communication

Arrêté du **24 MAR. 2015**

## Portant nomination au Conseil national de la recherche archéologique

### La ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2012 portant composition du Conseil national de la recherche archéologique modifié par les arrêtés du 11 septembre 2012, du 26 mars 2013, du 21 mai et 10 septembre 2014, du 26 janvier 2015 ;

Vu le courrier de confirmation de nomination des membres élus par la Commission interrégionale de la recherche archéologique Outre-Mer en date du 27 février 2015 ;

Vu le courrier de confirmation de nomination des membres élus par la Commission interrégionale de la recherche archéologique Centre-Est en date du 5 mars 2015 ;

Vu le courrier de confirmation de nomination des membres élus par la Commission interrégionale de la recherche archéologique Sud-Ouest en date du 10 mars 2015 ;

Vu le courrier de confirmation de nomination des membres élus par la Commission interrégionale de la recherche archéologique Sud-Est en date du 12 mars 2015 ;

Vu le courrier de confirmation de nomination des membres élus par la Commission interrégionale de la recherche archéologique Est en date du 12 mars 2015 ;

Vu le courrier de confirmation de nomination des membres élus par la Commission interrégionale de la recherche archéologique Centre-Nord en date du 16 mars 2015 ;

Vu le courrier de confirmation de nomination des membres élus par la Commission interrégionale de la recherche archéologique Ouest en date du 19 mars 2015 ;

**Arrête :**

### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du Conseil national de la recherche archéologique en tant que membres élus par les commissions interrégionales de la recherche :

a) Élus par la commission interrégionale Outre-Mer :

- Mme Séverine HURARD

- M. Olivier RUFFIER

b) Élus par la commission interrégionale Centre-Est :

- Mme Sylvie CROGIEZ-PETREQUIN

- M. Jacques BUISSON-CATIL

c) Élus par la commission interrégionale Sud-Ouest :

- Mme Muriel GANDELIN

- M. Jean-Pierre BRACCO

d) Élus par la commission interrégionale Sud-Est :

- Mme Anne-Marie ADAM

- M. Didier BAYARD

e) Élus par la commission interrégionale Est :

- Mme Véronique BROUQUIER-REDDE

- M. Jean-Michel TREFFORT

f) Élus par la commission interrégionale Centre-Nord :

- Mme Geertrui BLANCQUAERT

- M. Karim GERMIGON

g) Élus par la commission interrégionale Ouest :

- M. Pierre ALLARD

- M. Fabrice HENRION

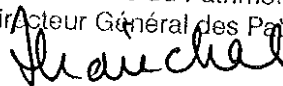
## Article 2

Le directeur général des patrimoines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture et de la Communication.

Fait le **24 MAR. 2015**

Pour la ministre et par délégation

Pour le Ministre et par délégation  
Pour le Directeur Général des Patrimoines  
et par délégation  
Le Chef du Service du Patrimoine  
Adjointe du Directeur Général des Patrimoines



Isabelle MARÉCHAL